

Série 8000

Pièces faciales - 8001, 8002 et 8003

- **Filtres anti-gaz:** 8100 (A1), 8200 (B1), 8300 (E1), 8400 (K1), 8900 (ABEK1) et 8500 (A2)
- **Filtres à particules:** 8060 (P1), 8010 (P2 S), 8070 (P2), 8030 (P3 S) et 8080 (P3)
- **Support de préfiltres à particules:** 8025 et 8090
- **Support de filtres à particules:** 8095

Caractéristiques

Les masques réutilisables de la Série 8000 sont économiques, ils assurent une protection de haute performance et ne nécessitent qu'un faible entretien. Conçus pour accroître le confort de l'utilisateur et améliorer le champ de vision, les masques de la Série 8000 sont légers et faciles d'utilisation.

Leurs filtres anti-gaz remplaçables, avec leur soupape inspiratoire incorporée, protègent des gaz et des vapeurs. Leurs filtres à particules remplaçables protègent des poussières, brouillards et fumées.

Les masques de la Série 8000 peuvent avoir plusieurs utilisations. Ils peuvent servir contre les gaz, les vapeurs, les gaz et vapeurs avec, en plus, les particules ou juste les particules. Cela dépend de la combinaison des filtres et des supports qui est utilisée.

Construction / Matériaux

Les masques de la Série 8000 sont constitués de:

- Pièce faciale = Kraton
- Harnais et brides = Polyester, caoutchouc naturel
- Clip = Polyéthylène
- Filtre à particules = Polypropylène
- Support de filtres à particules = Polypropylène
- Filtres anti-gaz = Charbon actif
- Enveloppe de filtres anti-gaz = Polypropylène
- Soupape inspiratoire = Caoutchouc naturel
- Soupape expiratoire = Caoutchouc de synthèse

Poids:

PIECES FACIALES:
8001: 89 g 8002: 93 g 8003: 95 g

FILTRES ANTI-GAZ (PAR UNITE):
8100: 67 g 8200: 72 g 8300: 72 g
8400: 97 g 8900: 91 g 8500: 89 g

FILTRES A PARTICULES (PAR UNITE):
8060: 7 g 8010: 7 g 8070: 7 g
8030: 17 g 8080: 17 g

SUPPORTS DE FILTRE A PARTICULES (PAR PAIRE):
8025: 26 g 8090: 55 g 8095: 82 g

Certification

Les masques de la Série 8000 Moldex répondent aux exigences de la norme EN140, EN141, EN143: 2000 et *EN143: 1990, ils sont marqués CE conformément à la directive européenne 89/686/EEC.

Le BIA de St Augustin en Allemagne est l'organisme responsable des tests de conformité des produits aux normes (article 10) et du contrôle de la production (article 11).

Nos produits sont fabriqués dans une unité de production certifiée ISO 9001.

Polluants Gaz / Vapeurs:

TYPE (REF.)	VME	EXEMPLES DE POLLUANTS
A1 (8100)	50 x ou 1000ppm	GAZ ET VAPEURS ORGANIQUES, point d'ébullition > 65° C (solvants de peintures, adhésifs, pesticides ...)
B1 (8200)	50 x ou 1000ppm	GAZ ET VAPEURS INORGANIQUES (Chlore, brome, hydrogène sulfuré, chlorure de cyanogène)
E1 (8300)	50 x ou 1000ppm	GAZ ACIDES (acide nitrique, dioxyde de soufre, acide chlorhydrique)
K1 (8400)	50 x ou 1000ppm	AMMONIAC ET SES DERIVES
ABEK1 (8900)	50 x ou 1000ppm	FILTRE COMBINE A1, B1, E1, ET K1
A2 (8500)	50 x ou 5000ppm	GAZ ET VAPEURS ORGANIQUES, point d'ébullition > 65° C (idem A1 mais avec des concentrations plus élevées)

(VME = valeurs limites de moyenne d'exposition) (ppm = parties par million)

Polluants particules:

CLASSE (REF.)	VME	EXEMPLES DE POLLUANTS
P1 (8060)	4,5 x	POUSSIERES FINES NON TOXIQUES, BROUILLARDS DONT LA PHASE LIQUIDE EST L'EAU OU L'HUILE (brique, calcaire, cellulose, charbon, ciment, gypse, plâtre de Paris, pollen, saccharose, sucre ...)
P2 (8070)	12 x	POUSSIERES FINES ET TOXIQUES, FUMÉES, BROUILLARDS DONT LA PHASE LIQUIDE EST L'EAU OU L'HUILE (Idem P1 mais avec des concentrations plus élevées, plus: bois dur, cuivre, fumées de soudure, hydroxyde de sodium, oxyde de calcium, oxyde de zinc "fumée", manganèse, quartz, résines polyester, silice ...)
P2 S * (8010)	12 x	POUSSIERES FINES ET TOXIQUES, FUMÉES, BROUILLARDS DONT LA PHASE LIQUIDE EST L'EAU SEULEMENT
P3 (8080)	50 x	POUSSIERES FINES ET TOXIQUES, FUMÉES, BROUILLARDS DONT LA PHASE LIQUIDE EST L'EAU OU L'HUILE (Idem P2 mais avec des concentrations plus élevées, plus: fibres céramiques, chromates, chrome, cobalt, micro organismes, substances radioactives ou biochimiques)
P3 S * (8030)	50 x	POUSSIERES FINES ET TOXIQUES, FUMÉES, BROUILLARDS DONT LA PHASE LIQUIDE EST L'EAU SEULEMENT

(VME = valeurs limites de moyenne d'exposition)

* certifié EN143: 1990



M a d e b y



Série 8000

Essais

Les masques de la Série 8000 Moldex ont passés les tests des normes EN140, EN141 et EN143. Ils répondent aux exigences de ces dernières.

• Fuite vers l'intérieur de la pièce faciale

Dix sujets d'essai portant des demi-masques réalisent divers exercices sur un tapis roulant. Durant ces exercices, on échantillonne la quantité d'aérosol test qui pénètre vers l'intérieur par la lèvre d'étanchéité et la soupape expiratoire. La fuite du contaminant d'essai ne doit pas dépasser une valeur moyenne de 5 % de l'air inspiré pour chacun des dix sujets d'essai pendant n'importe lequel des exercices d'essai. De plus, la moyenne de tous les exercices pour chaque sujet ne doit pas dépasser 2 %.

• Résistance respiratoire

La résistance respiratoire exercée par le filtre anti-gaz ou la combinaison d'un filtre anti-gaz associé à un filtre à particules est testée avec un débit d'air de 30 l/mn et 95 l/mn.

TYPE ET CLASSE DE FILTRE	RESISTANCE MAXIMALE EN MBAR	
	30 l/mn	95 l/mn
A1,B1,E1,K1,ABEK1	1,0 mbar	4,0 mbar
A1,B1,E1,K1,ABEK1-P1	1,4 mbar	6,1 mbar
A1,B1,E1,K1,ABEK1-P2	1,7 mbar	6,4 mbar
A1,B1,E1,K1,ABEK1-P3	2,2 mbar	8,2 mbar
A2	1,4 mbar	5,6 mbar
A2-P1	2,0 mbar	7,7 mbar
A2-P2	2,1 mbar	8,0 mbar
A2-P3	2,6 mbar	9,8 mbar

• Inflammabilité

Les pièces faciales sont passées au travers d'une flamme de 800° C ($\pm 50^\circ\text{C}$) à une vitesse de 6 cm/s, elles ne doivent pas continuer de brûler après avoir été retirées de la flamme.

• Capacité de protection

La capacité minimale de protection et le temps minimal de claquage des filtres anti-gaz sont testés pour un débit de 30 l/mn.


TYPE ET CLASSE DU FILTRE GAZ D'ESSAI	CAPACITE MINIMALE (G)	TEMPS MINIMAL DE CLAQUAGE (MN)
A1 Cyclohexane	7,3 g	70 mn
B1 Chlore	1,8 g	20 mn
Sulfure d'hydrogène	1,7 g	40 mn
Cyanure d'hydrogène	0,84 g	25 mn
E1 Dioxyde de soufre	1,6 g	20 mn
K1 Ammoniac	1,05 g	50 mn
A2 Cyclohexane	18,4 g	35 mn

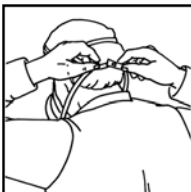
INFO: Pour vous aider dans la sélection ou dans la formation, contactez nous. Nous disposons de différents modules de formation et de différents supports techniques.


Instructions d'utilisation:


- L'utilisateur doit être formé et entraîné au port du masque.
- Ces masques ne protègent pas des gaz asphyxiants.
- La concentration en oxygène de l'air ambiant doit être supérieure à 19,5 % en volume.
- Il ne faut pas utiliser ces demi-masques si la concentration, le type et les caractéristiques des polluants de l'air ambiant ne sont pas connus ou sont à des niveaux dangereux.
- Les masques doivent être jetés s'ils sont endommagés, si le temps d'utilisation est dépassé, si du gaz ou des vapeurs sont détectés à l'intérieur du masque soit par le goût soit par l'odeur, si la résistance respiratoire devient élevée par saturation des filtres.
- Aucune modification ne doit être apportée aux masques.


Instructions de mise en place

- 

Placer le masque devant la bouche et le nez, puis positionner la têtère sur le sommet du crâne.
- 

Agrafer les deux attaches derrière la nuque.
- 

Régler la tension des brides. Contrôler que l'étanchéité entre le visage et le masque est bien réalisée avant de rentrer dans la zone d'exposition.
- 

Contrôle de l'étanchéité au visage par pression positive: placer la paume de la main sur la soupape expiratoire et expirer doucement. Si le masque assure une bonne étanchéité, aucun filet d'air ne doit s'échapper entre le masque et le visage. Ajuster le masque et répéter l'opération si nécessaire.
- 

Contrôle de l'étanchéité au visage par pression négative: placer les paumes de main sur les filtres anti-gaz et inspirer doucement. Si le masque est étanche, la pièce faciale va subir une légère contraction aspirant le visage. Ajuster le masque et réitérer la procédure si nécessaire.
- 